

La Métropole Rouen Normandie souhaite acquérir 80 bus articulés électriques : objectif 100% de TEOR à faibles émissions en 2026 !

La Métropole Rouen Normandie souhaite décarboner massivement sa flotte de transports en commun et se donne pour objectif de dépasser 50% de bus à faibles émissions d'ici 2026. Pour les lignes TEOR, premières lignes de bus à haut niveau de service en France et en Europe, l'objectif est d'atteindre 100% de bus à faibles émissions d'ici 2026 ! C'est pourquoi la Métropole Rouen Normandie lance un appel d'offres sans précédent en vue d'acquérir 80 bus articulés électriques. 76 seront affectés aux lignes TEOR et 4 aux lignes des Transports de l'Agglomération Elbeuvienne (TAE).

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie et Cyrille Moreau, Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement : « *Le monde change. Nous souhaitons que la Métropole Rouen Normandie soit à l'avant-garde de ce changement. Pour sauvegarder la planète, nos enfants devront émettre 6 à 8 fois moins de gaz à effet de serre que leurs grands-parents. C'est considérable. Et c'est urgent. Nous nous donnons pour objectif de renouveler à plus de 50% d'ici 2026 notre flotte de transports en commun pour la remplacer par des véhicules à faibles émissions. Quant aux TEOR, premières lignes de bus à haut niveau de service en France et en Europe, l'objectif est d'atteindre une flotte 100% faibles émissions d'ici 2026. Nous lançons aujourd'hui un appel d'offres sans précédent pour acquérir 80 bus articulés électriques, en vue d'accélérer la décarbonation. C'est ambitieux, mais nous n'avons plus de temps à perdre.* »



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Comme inscrit dans son PCAET, la Métropole Rouen Normandie se donne comme objectif d'être territoire 100% Énergies Renouvelables en 2050, et si possible en 2040. Signé en novembre 2018, l'Accord de Rouen concrétise une initiative unique en son genre à travers une COP21 locale, déclinaison de la COP21 des Nations Unies. La Métropole Rouen Normandie a par ailleurs été l'un des premiers territoires en France à déclarer l'état d'urgence climatique suite à l'appel du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres lors du sommet organisé à l'occasion des cinq ans de l'Accord de Paris sur le climat (Climate Ambition Summit -12 décembre 2020) Ces ambitions se traduisent par la nécessité de décarboner massivement et en urgence nos mobilités.

La Métropole Rouen Normandie dispose d'un parc total d'environ 400 bus. 22 bus électriques sont en exploitation. Il est envisagé qu'une trentaine de bus électriques viennent consolider le parc en 2022, et 14 fonctionnant à l'hydrogène. **L'objectif d'ici la fin du mandat est que plus de 50% de ce parc soit constitué de véhicules à faibles émissions.** Ainsi en 2026, 200 véhicules électriques seront exploités.

La Métropole Rouen Normandie lance une consultation en appel d'offres en vue d'acquérir 80 bus articulés électriques. 76 véhicules seront affectés aux lignes TEOR et 4 aux lignes des Transports de l'Agglomération Elbeuvienne (TAE).

Les lignes TEOR sont les premières lignes de bus à haut niveau de service en France et en Europe. Mis en service en 2001 puis étendu en 2002, 2008, 2012 et 2019, **le parc de 76 bus articulés électriques représente un renouvellement complet de la flotte TEOR entre 2022 et 2026.**

Une nouvelle ligne T5 sera mise en service fin 2025 pour améliorer le maillage territorial et renforcer la desserte en transports en commun. Pour le climat et pour améliorer les mobilités du quotidien, la Métropole Rouen Normandie entend s'élever au rang des territoires pionniers en matière de décarbonation des transports.



Photographies : © Alan Aubry - Métropole Rouen Normandie

Contact presse

Perrine BINET

Attachée de presse

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

